



Erreur de calcul sur facture

Par **cephiroth_old**, le **18/12/2007** à **17:34**

Bonjour,

J'ai signé une facture en notant bien lu et approuvé qui comporte une erreur de calcul commise par le vendeur. Celle-ci est la suivante; le total est de 1980 euros, j'ai versé un acompte de 300 euros et au comptant il est bien noté que je dois encore 1480 euros, hors en additionnant les 2 sommes cela me donne 1780 euros. Suis-je en droit d'annuler la vente et de demander mes 300 euros en retour ou de payé seulement 1480 euros comme indiqué sur ma facture.

merci d'avance pour votre aide.